

Direction des Études et Synthèses Économiques

G 2005 / 14

**L'enquête SHARE :
présentation et premiers résultats
de l'édition française**

**Didier BLANCHET - Thierry DEBRAND
Paul DOURGNON - Pascale POLLET**

Document de travail



Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

*Série des documents de travail
de la Direction des Études et Synthèses Économiques*

G 2005 / 14

L'enquête SHARE : présentation et premiers résultats de l'édition française

Didier BLANCHET*, Thierry DEBRAND,
Paul DOURGNON** et Pascale POLLET*****

DÉCEMBRE 2005

La collecte des données de l'enquête SHARE a été principalement financée par la Commission européenne dans le cadre du 5ème programme cadre (projet QLK6-CT-2001-00360 du programme thématique qualité de la vie). Un financement additionnel a été fourni par le National Institute on Ageing américain (U01 AG09740-13S2, P01 AG005842, P01 AG08921, P30 AG12185, T1-AG-4553-01 et OGHA 04-064). Les collectes ont été financées sur ressources exclusivement nationales pour l'Autriche (Austrian Science Foundation, FWF), la Belgique (Belgian Science Policy Administration) et la Suisse (BBW/OFES/UFES). En France, des financements complémentaires ont été apportés par la CNAVTS, le COR, la DREES, la DARES, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Commissariat Général du Plan. La base de données SHARE est présentée dans Börsch-Supan et al. (2005) ; les détails méthodologiques sont présentés dans Börsch-Supan et Jürges (2005). La responsabilité initiale de l'enquête française a été assumée par T. Magnac (INRA-LEA-CREST), avec une équipe de conception composée de L. Arrondel, P.-Y. Geoffard et A. Clark (DELTA), D. Polton et C. Sermet (IRDES), K. Ritchie et J.M Robine (INSERM), C. Attias-Donfut et J. Ogg (CNAVTS), E. Lelièvre (INED), D. Verger (INSEE).

* INSEE - Département des Études Économiques d'Ensemble - Timbre G201 - 15, bd Gabriel Péri - BP 100 - 92244 MALAKOFF

** Institut de Recherche et de Documentation en Économie de la Santé

*** INSEE - Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

L'enquête SHARE : présentation et premiers résultats de l'édition française

Résumé

L'enquête SHARE (*Survey on Health Ageing and Retirement in Europe*) est une opération internationale et interdisciplinaire lancée en 2002, conduite par un réseau européen coordonné par le MEA de l'Université de Mannheim. Elle a l'ambition de devenir un instrument de référence pour les travaux pluridisciplinaires sur le vieillissement. Un test de cette enquête sur environ 12000 ménages a eu lieu dans 10 pays européens en 2004. Les données se prêtent d'ores et déjà à la réalisation de nombreux travaux comparatifs, qu'ils soient descriptifs ou économétriques. Ces données ont en effet été rendues accessibles aux chercheurs dès le printemps 2005, après publication d'un volume de premiers résultats. Ce document présente l'enquête et donne un aperçu de ses potentialités, à l'aide de quelques premiers résultats relatifs à la France.

Mots-clés : Vieillesse, santé, retraites.

The SHARE survey: presentation and first results for the French edition

Abstract: The SHARE survey (*Survey on Health Ageing and Retirement in Europe*) is an international and multidisciplinary operation launched in 2002, led by a European network coordinated by the MEA of the University of Mannheim. Its ambition is to become an instrument of reference for interdisciplinary research on ageing. A test of this survey on approximately 12000 households took place in 10 European countries in 2004. This first wave already allows the realization of comparative work on participating countries, either descriptive or microeconomic. Data have been made available to researchers in spring 2005, after publication of a volume of first results. This article presents the survey and gives an outline of its potentialities, using some first descriptive results for France.

Keywords: Ageing, health, pensions.

Classification JEL: I1, I3, J1

Sommaire

Introduction	5
I - Présentation générale	7
II - Les caractéristiques de l'enquête et de la collecte française.....	9
<i>II.1 Questionnaire</i>	9
<i>II.2 Échantillonnage et taux de réponse</i>	11
III - Quelques caractéristiques démo-économiques générales.....	13
IV - Résultats comparatifs sur l'état de santé.....	17
<i>IV.1 L'état de santé déclaré</i>	17
<i>IV.2 État dépressif et sentiment suicidaire</i>	18
<i>IV.3 Test de mémoire et test d'aisance verbale</i>	19
<i>IV.4 Test de force et de vitesse</i>	20
V - Résultats comparatifs sur le vécu et les anticipations du départ en retraite.....	23
<i>V.1 Le vécu du départ en retraite</i>	23
<i>V.2 Anticipations</i>	25
Conclusion	28
Références.....	29
Annexe :	
Analyse détaillée du taux de réponse à l'enquête française.....	30
<i>Taux de réponse au niveau des ménages</i>	30
<i>Résultats d'enquête au niveau individuel</i>	35

Introduction

L'enquête SHARE (*Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe*) est une enquête longitudinale dont le but est la collecte des données médicales, économiques et sociales auprès de la population des plus de 50 ans. Onze pays de l'Union européenne y participent (Allemagne, Autriche, Belgique¹, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Suède) ainsi que la Suisse. Le projet s'inspire très largement d'expériences similaires, américaine et britannique : le *Health and Retirement Survey* (HRS), aux États-Unis, qui en est à sa sixième vague et le panel britannique ELSA (*English Longitudinal Survey of Ageing*) dont une première vague a déjà été réalisée et qui pourrait rejoindre, à terme, le projet SHARE.

Le projet SHARE a deux grandes caractéristiques qui le distinguent d'autres opérations existantes.

L'une est son ambition pluridisciplinaire. Même si le projet a plutôt été initié par un groupe d'économistes, l'idée est bien de croiser diverses approches du vieillissement individuel. Pour ne prendre qu'un exemple, les approches usuelles du choix d'âge de départ en retraite (Gruber et Wise, 1999) se bornent en général à l'examen des aspects financiers de ce problème, faute d'autres données. Or une dimension importante du sujet est l'état de santé. L'enquête SHARE devrait permettre de croiser ces deux dimensions du problème, en contrôlant par ailleurs de nombreuses autres variables susceptibles d'affecter ces comportements de départ en retraite : contexte familial, satisfaction au travail...

L'autre était le souhait d'avoir un instrument aussi harmonisé que possible entre les pays participants. Il y a deux utilisations possibles d'un instrument de collecte fortement harmonisé.

- L'un est la production de statistiques comparatives fiables : l'état de santé se dégrade-t-il avec l'âge de manière similaire entre pays ? Comment se comparent les niveaux de vie relatifs des personnes âgées, leurs taux de recours au système de santé, leur participation au marché du travail, leur volume d'activité informelle, la densité de leur réseau familial... ?
- L'autre est d'utiliser les données de l'enquête non pas comme une série d'enquêtes nationales, mais comme un fichier de micro-données unique dans lequel la variabilité internationale n'est pas directement l'objet de la mesure, mais un facteur additionnel de variabilité interindividuelle permettant l'approfondissement de telle ou telle problématique. Par exemple, mesurer les effets des institutions sur des variables telles que l'épargne individuelle ou les comportements d'activité peut se faire de manière d'autant plus précise qu'on mélange des pays où ces facteurs institutionnels diffèrent fortement. Un gros échantillon transnational peut aussi être un bon outil pour tester telle ou telle hypothèse épidémiologique : par exemple, si la prévalence d'un comportement à risque diffère fortement d'un pays à l'autre, utiliser une base de données internationales peut permettre d'estimer les conséquences de ces comportements de manière plus précise qu'un échantillon limité à un seul pays.

Ce document propose une présentation générale succincte de l'organisation internationale de l'enquête, donne quelques éléments sur les caractéristiques spécifiques de la collecte française, et donne quelques premiers résultats, soit limités à la France, soit comparatifs.

¹ Les données belges n'ont été collectées qu'en 2005 et ne seront donc pas présentées dans ce document.

I - Présentation générale

Le tableau 1 retrace l'historique du projet, dont le lancement officiel remonte au début 2002.

La double ambition pluri-thématique et comparatiste a conduit à mettre en place une organisation originale, matricielle, croisant dimensions nationales et disciplinaires. En gros, le réseau SHARE a articulé deux types d'entités :

- Des groupes de travail thématiques consacrés soit à la mise au point d'une partie du questionnaire (une quinzaine de modules thématiques différents) soit à la définition de méthodologies aussi harmonisées que possible pour tel ou tel aspect du processus de collecte.
- Des équipes nationales chargées de la mise en œuvre de l'enquête dans chacun des onze pays participants.

Souvent, les mêmes acteurs ont été appelés à intervenir aux deux niveaux : en tant que représentants de leur pays dans un groupe thématique donné, et en tant que spécialiste d'un champ donné au sein de leur équipe nationale. A cette structure matricielle se sont ajoutés divers intervenants transversaux :

- Le CenterDATA de l'Université de Tilburg s'est chargé à la fois de la construction de l'outil de traduction du questionnaire générique (initialement préparé en anglais), de la capisation des différents questionnaires nationaux, et de la récupération et de la mise en forme des données individuelles transmises par les différents pays. C'est ce centre qui a également assuré, courant 2005, la mise à disposition des données auprès des chercheurs.
- Divers consultants qui ont fait bénéficier le projet SHARE de l'expérience accumulée dans les opérations HRS et ELSA.
- Une coordination générale assurée par un centre de recherches de l'Université de Mannheim, le MEA, dont le directeur, Axel Borsch-Supan, est le coordinateur général du projet.

A ce jour, l'opération qui a été organisée a consisté en un test de faisabilité en vraie grandeur, préparé par une longue série de pilotes et un prétest. Le questionnaire initial, très long, a dû subir de nombreuses modifications successives, avec à chaque fois une itération entre version générique et versions nationales traduites à partir de cette version générique. Dans la plupart des pays le test principal en vraie grandeur s'est déroulé d'avril à octobre 2004, à la suite d'un prétest conduit en janvier 2004.

Dans le cas de la France, l'enquête a été organisée selon un calendrier légèrement décalé, à savoir :

- Un pilote réalisé selon une procédure de Focus Group en février 2004
- Un prétest conduit dans la région Nord-Pas de Calais en mai-juillet 2004.
- Un test principal qui visait la collecte de 1250 ménages dans 5 autres régions (Ile de France, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Aquitaine et Languedoc-Roussillon) en septembre-novembre 2004.

L'autre originalité française est le fait qu'il s'agit du seul pays dans lequel le terrain de l'enquête a été réalisé par l'institut national de statistique. Dans les autres pays les équipes conceptrices (en général universitaires) ont fait réaliser l'enquête par des organismes privés. L'avantage du passage par un INS a été la possibilité de faire réaliser l'enquête par un réseau d'enquêteurs à la fois nombreux et habitués à ce type

d'opération, ce qui a limité les coûts de formation et a permis de concentrer la collecte sur une période réduite. En revanche, les contraintes de plan de charge de l'INSEE ont interdit que l'enquête s'y déroule en même temps que dans les autres pays (le lancement du recensement rénové de la population interdisait de mobiliser les divisions d'enquêtes ménages des directions régionales sur une enquête inédite au premier semestre 2004, si faible que soit la taille de son échantillon).

Tableau 1 : Historique du projet

Date	Étape	Participants
Janvier 2002	Lancement officiel du projet : constitution des équipes nationales et des groupes de travail	Ensemble
Mars 2002	1ere conférence SHARE	Ensemble
Juin 2002	Première version papier du questionnaire générique (en langue anglaise)	Groupes de travail
Juillet 2002	Première version capisée du questionnaire générique	CentERdata
Août 2002	Tests de bureau, mise au point du générique n°2	MEA, NatCen
Septembre 2002	Pilote sur 100 ménages, réalisé au Royaume-Uni	MEA, NatCen
Octobre 2002	2eme conférence SHARE	Ensemble
Décembre 2002	Mise au point du générique n° 3	GT, MEA
	Réunion des responsables nationaux sur plans de collecte	Responsables nationaux
Janvier 2003	Lancement du projet associé AMANDA consacré à l'analyse des résultats des tests	Ensemble
	Programmation du générique n° 3	CentERdata
	Mise au point du générique n° 4	MEA
Février 2003	Programmation du générique n° 4	CentERdata
	Tests informels du générique n°4 aux US et au Royaume-Uni	NatCen, SRC
Mars 2003	Traductions du générique n°4 en allemand et en italien	Équipes nationales allemande et italienne
	Tests informels des versions allemande et italienne du questionnaire n°4	
	3eme conférence SHARE	Ensemble
Avril-Mai 2003	Mise au point version générique n°5	MEA, CentERdata
	Mise au point de l'ensemble des versions nationales du questionnaire n°5	Équipes nationales, MEA, CentERdata
Avril-Mai 2003	Session de formation des formateurs nationaux	Équipes et agences nationales
	Pilote dans l'ensemble des pays participants (50 ménages par pays)¹	Équipes nationales
Juillet-Août 2003	Analyse des résultats du pilote	Groupes de travail, équipes nationales
Septembre 2003	4eme conférence SHARE/Amanda	Ensemble
Octobre-Décembre 2003	Mise au point successive des versions générique et nationales n°6, 7 et 8	Ensemble
Décembre 2003	Réunion de préparation du prétest	Équipes et agences nationales
Janvier-février 2004	Prétest (environ 100 ménages par pays)²	
Mars 2004	5eme Conférence SHARE/Amanda	Ensemble
Mars-Avril 2004	Révisions (minimales) de la version 8 et des outils de collecte	Ensemble
Avril-Juin 2004	Test principal (environ 1500 ménages par pays)³	Agences de collecte nationales
Juillet-Septembre 2004	Complément de collecte du test principal	
Sept-Décembre 2004	Analyse des résultats, préparation et soumission des rapports dus à la Commission européenne	Ensemble

¹ La France n'a pas participé à ce pilote

² Pour la France, ce prétest est remplacé par un Focus Group.

³ Pour la France collecte étalée de mai à octobre

Le questionnaire utilisé en France pour le prétest et le test principal ayant été strictement équivalents, les résultats des deux opérations sont fusionnés dans la base de données internationales qui a été mise à disposition des chercheurs, au printemps 2005.

II - Les caractéristiques de l'enquête et de la collecte française

II.1 Questionnaire

L'enquête comporte trois volets :

- Un questionnaire CAPI classique.
- Deux tests physiques portant respectivement sur l'aptitude à la marche et la force de préhension, qui interviennent au milieu du déroulement du questionnaire CAPI.
- Un questionnaire papier complémentaire auto-administré.

Le contenu du questionnaire CAPI est présenté sur le tableau 2². On se bornera ici à mentionner deux aspects particuliers :

- La présence de divers tests cognitifs (capacité de mémorisation, aisance verbale, divers tests de calcul mental)
- Des questions sensibles sur les états dépressifs (module MH).

Tableau 2 : description du questionnaire CAPI

Module	Intitulé et contenu
CM	Sélection du répondant sur les questions financières au sein du couple
DN	Caractéristiques démographiques et réseau familial <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques démographiques, niveau de formation • Caractéristique de l'ancien conjoint (le cas échéant) • Caractéristiques des parents et frères et sœurs.
PH	Santé physique <ul style="list-style-type: none"> • État de santé général³ • Affections connues et traitement afférents • Difficultés de la vie quotidienne
BR	Comportements à risque <ul style="list-style-type: none"> • Consommations passées et présentes d'alcool et de tabac • Exercice physique
CF	Capacités cognitives <ul style="list-style-type: none"> • Tests de mémoire • Tests élémentaires de numéracie
MH	Santé mentale <ul style="list-style-type: none"> • Sentiments dépressifs, appétit, irritabilité • Existence d'épisode de dépression
HC	Recours aux soins <ul style="list-style-type: none"> • Visites auprès de généralistes ou spécialistes au cours des douze derniers mois • Hospitalisations au cours des douze derniers mois • Séjours en centres médicalisés ou aide à domicile sur les douze derniers mois • Part des soins payés sur ressources personnelles • Couverture maladie de base et complémentaire

² Une version complète du questionnaire générique en langue anglaise est téléchargeable sur les sites des projets SHARE ou AMANDA (www.share-project.org ou www.amanda-project.org). Ces sites permettent également le téléchargement de l'ensemble des données anonymisées. Il doit aussi comprendre divers outils d'aide à l'exploitation des données, dont un dictionnaire des déviations des questionnaires nationaux par rapport au questionnaire générique, ces différences n'ayant pu être totalement réduites à zéro. C'est par exemple le cas des questions touchant à l'organisation institutionnelle des différents pays. Dans le cas de la France, on a également dû s'abstenir de poser les questions relatives aux préférences politiques ou à la pratique religieuse prévues dans la version générique du questionnaire complémentaire papier.

³ Ces questions sont posées, de manière aléatoire, en début ou en fin de module.

Tableau 2 (suite)

	Emploi et retraite
EP	<ul style="list-style-type: none"> • Situation courante par rapport à l'emploi • Caractéristiques de l'emploi courant, satisfaction au travail, salaires ou revenus du travail mensuels • Dernier emploi occupé, pour les inactifs • Revenus du travail pour l'ensemble de l'année 2003 • Prestations de retraite • Autres prestations • Droits à retraite futurs
GS	<p>Force de préhension</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux tests de force de préhension pour chacune des deux mains.
WS	<p>Vitesse de marche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Temps mis par l'enquêté à parcourir une distance de 2m50. Le test effectué que si l'enquêteur considère qu'il ne présente aucun risque pour la personne enquêtée. Le test ne concerne que les plus de 75 ans.
CH	<p>Enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> • caractéristiques et situation familiale • Fréquence des contacts
SP	<p>Soutien familial et social</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des aides (non financières) reçues de la famille, voisins ou amis au cours des 12 derniers mois • Inventaire des aides procurées à la famille, aux voisins et aux amis au cours des 12 derniers mois • Garde des petits enfants • Aide (non financières) au sein du ménage
FT	<p>Transferts financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des aides financières apportées au cours des 12 derniers mois • Inventaire des aides financières reçues au cours des 12 derniers mois • Héritages reçus
HO	<p>Logement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statut d'occupation, coût, modalités d'acquisition • Remboursements de prêts, valeur de revente • Résidences secondaires ou autres propriétés immobilières ou foncières • Caractéristiques du logement
HH	<p>Revenu du ménage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenus apportés par les autres membres du ménage ne répondant pas à l'enquête • Allocations diverses perçues par le ménage
CO	<p>Consommation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget alimentaire (dans et hors foyer) • Dépenses de téléphones • Dépenses globales
AS	<p>Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des actifs détenus • Montants et rémunération sur chaque actif • Montants versés et valeurs de rachat (pour les assurances décès) • Valeur de revente (pour les actifs matériels) • Endettement
AC	<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités bénévoles • Satisfaction retirée de ces activités
EX	<p>Anticipations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Probabilités subjectives de réalisation de divers événements
IV	Informations relatives à l'enquêteur

Les tests physiques constituaient une novation pour les enquêteurs INSEE. Le test de force de préhension a été bien accepté. Le test de vitesse de marche a été parfois plus difficile. On précise que, dans un cas comme dans l'autre, le protocole prévoyait de nombreuses possibilités d'abandon de ces deux tests, dès lors qu'ils s'avéraient présenter des risques pour les enquêtés. Il en résulte un biais de sélection qui devra bien sûr être pris en compte par les utilisateurs de cette variable.

Encadré 1 : Extrait du questionnaire « vignettes ».

32. Roger a des douleurs dans le dos et les jambes, et la douleur est presque continuellement présente. Cela s'aggrave lorsqu'il travaille. Bien que les médicaments l'aident, il ne se sent pas bien lorsqu'il se déplace, qu'il tient ou soulève quelque chose au travail.

A quel point Roger est-il limité dans le type ou la quantité de travail qu'il pourrait faire?

Pas limité	Légèrement	Moyennement	Gravement	Extrêmement
<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃	<input type="checkbox"/> ₄	<input type="checkbox"/> ₅

Le test 2004 a par ailleurs montré que la longueur du questionnaire demeure un problème important, malgré les gros efforts de réduction dont il a été l'objet.

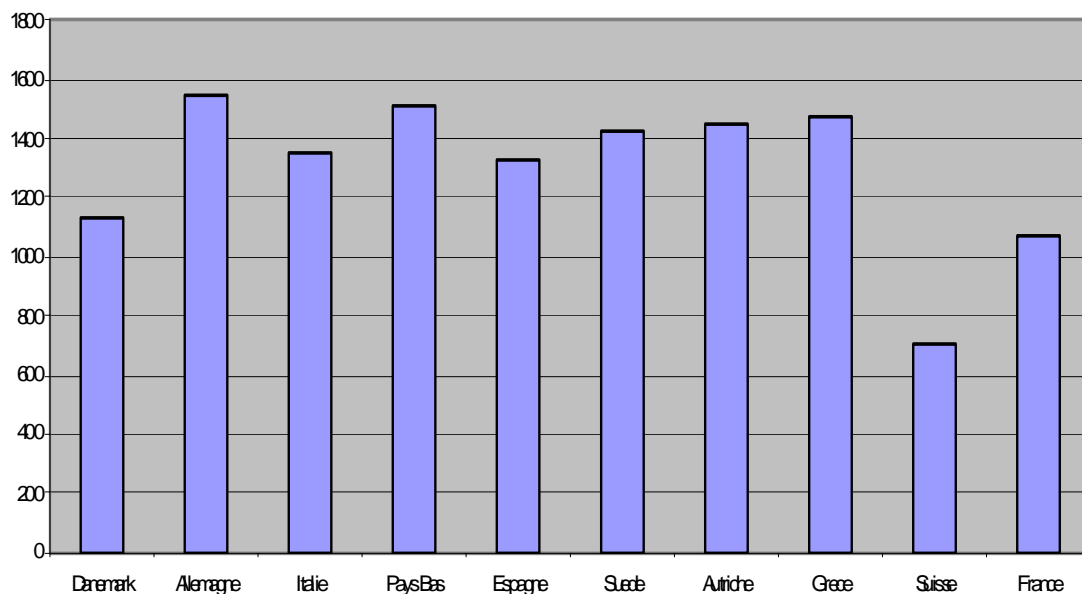
Le questionnaire papier auto administré a fait pour sa part l'objet de deux versions. La version de base aborde un certain nombre de sujets qui n'avaient pas pu être abordés dans le questionnaire CAPI, soit faute de place, soit en raison de leur caractère plus sensible. Il comprend principalement des questions sur des aspects psychologiques (par exemple les rapports avec les proches), sur le suivi médical, et sur la qualité du logement ainsi que quelques questions d'opinion sur les transferts intergénérationnels, les rôles relatifs de l'état et de la famille dans la prise en charge des problèmes de la vieillesse.

Une seconde version a été collectée sur un échantillon complémentaire dans une partie seulement des pays participants. Il s'agit d'un questionnaire dit de « vignettes » relatives au domaine de la santé. L'encadré 1 donne un exemple de vignette de ce questionnaire : les vignettes sont des cas-types de handicap ou de pathologie sur la gravité desquels on recueille l'avis des enquêtes. Les réponses à ce type de question permettent d'étalonner les réponses aux questions sur l'état de santé subjectif. On trouvera une présentation de la méthodologie générale des vignettes dans King et al. (2004) et Salomon et al. (2004)

II.2 Échantillonnage et taux de réponse

L'échantillon de l'enquête a été tiré dans l'Echantillon-Maître de l'INSEE, avec une présélection des logements selon l'âge des occupants au recensement de 1999. Ce choix a résulté d'un arbitrage entre biais et coût de collecte : ne procéder à aucune présélection aurait accru fortement le taux d'échec et donc le coût par questionnaire réussi. Mais cette présélection conduit à sous représenter les ménages qui sont dans le champ en 2004 mais qui ont changé de logement entre 1999 et 2004. En effet, on n'observe de tels ménages que dans la mesure où ils ont migré dans des logements occupés en 1999 par des ménages appartenant également au champ de l'enquête. Une surpondération de ces migrants devra être envisagée mais n'a pas encore été réalisée pour la production des quelques résultats qui vont suivre.

L'analyse du taux de réponse (voir annexe) doit distinguer entre le taux de participation global (rapport entre nombre d'enquêtes réussies et taille de l'échantillon brut) et le taux de réponse proprement dit, qui est le rapport entre le nombre d'enquêtes réussies et le nombre de ménages éligibles. Le premier reste assez faible, malgré la présélection des ménages selon l'éligibilité au recensement de 1999. En revanche, une fois corrigée la présence de ces ménages hors champ, le taux de réponse est de 69%. Il s'avère raisonnablement élevé, en tout cas supérieur à celui des autres pays participants. La figure 1 donne le résultat de ce taux de réponse en termes de nombre de questionnaires ménages complets réalisés par pays.

Figure 1 : Nombre de questionnaires ménages collectés en 2004, par pays

Au total, on dénombre pour la France 1077 interviews de ménages complets, 111 interviews partiels. En termes d'individus, le nombre d'interviews complètes s'élève à 1743. L'évaluation du taux de réponse au niveau individuel donne un taux quasiment identique au taux de réponse par ménage : il est de 70% et serait à nouveau supérieur à celui atteint dans les autres pays. La collecte « vignettes » organisée en France en 2005 devrait ajouter environ 800 nouveaux questionnaires ménage aux questionnaires collectés en 2004.

III - Quelques caractéristiques démo-économiques générales

Selon le cas, les résultats provisoires donnés dans cette section et les suivantes proviennent soit des données collectées complètes, soit d'un envoi de données partiel réalisé fin octobre 2004, avant donc la fin de la collecte. Le but de cet envoi partiel était de permettre à des données françaises de figurer dans le volume de premiers résultats paru au printemps 2005 (Börsch-Supan et al. , 2005).

Il va donc de soi que les résultats obtenus ne sont qu'indicatifs. On commencera dans cette section par quelques données démographiques et économiques de base en se limitant aux données françaises. Les deux sections suivantes donneront des exemples de résultats comparatifs pour deux domaines couverts par l'enquête, à savoir l'état de santé et le vécu de la transition activité-retraite ou les anticipations relatives à cette transition.

Les questions utilisées dans cette section appartiennent aux modules CV (caractéristiques générales), et EP (emploi et retraite).

La figure 2 donne tout d'abord la distribution par âge de l'échantillon comparée à la distribution par âge de l'ensemble de la population française de plus de 50 ans au 1^{er} janvier 2004. Une légère sous-représentation s'observe dans le groupe d'âge des moins de 55 ans : la passation de l'enquête a été légèrement plus difficile dans ce groupe d'âge, moins disponible (pour les personnes encore en emploi) et qui s'est de manière générale senti moins concerné par la thématique générale de l'enquête. Un second phénomène de sous représentation affecte les très âgés : lui aussi était attendu. A ces deux phénomènes près, et malgré la faible taille de l'échantillon et le fait que l'enquête n'ait été effectuée que dans 6 régions, le profil estimé est proche du profil réel.

Figure 2 : Comparaison entre la distribution par âge dans l'enquête et la distribution France entière au 1^{er} janvier 2004 (en %)

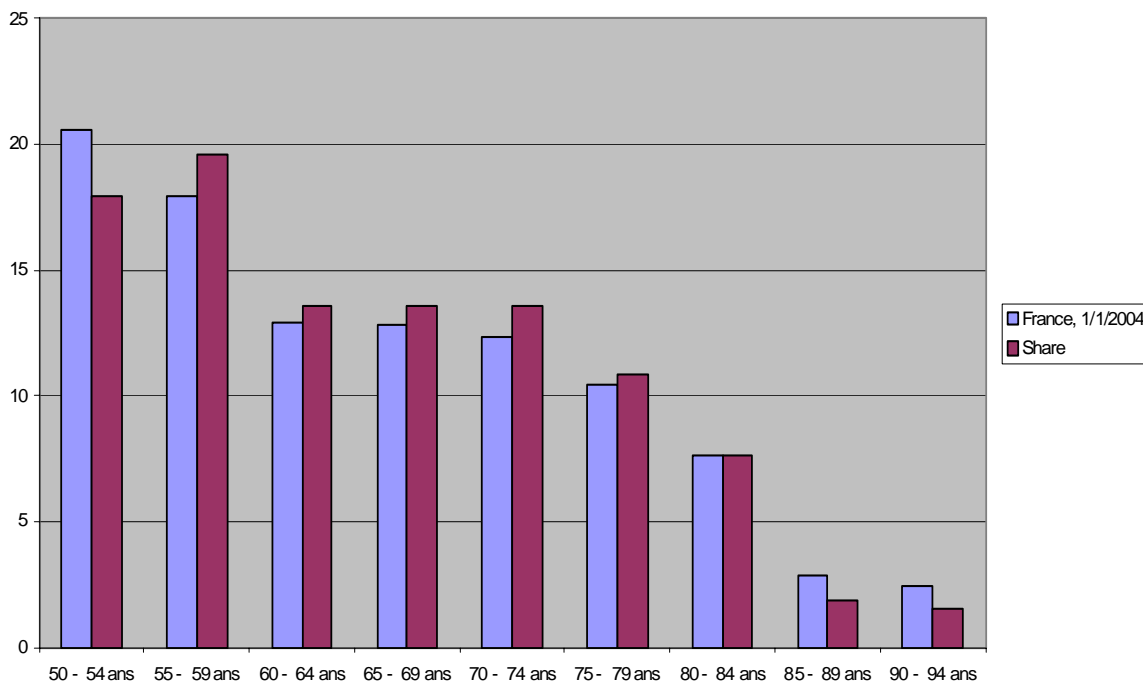
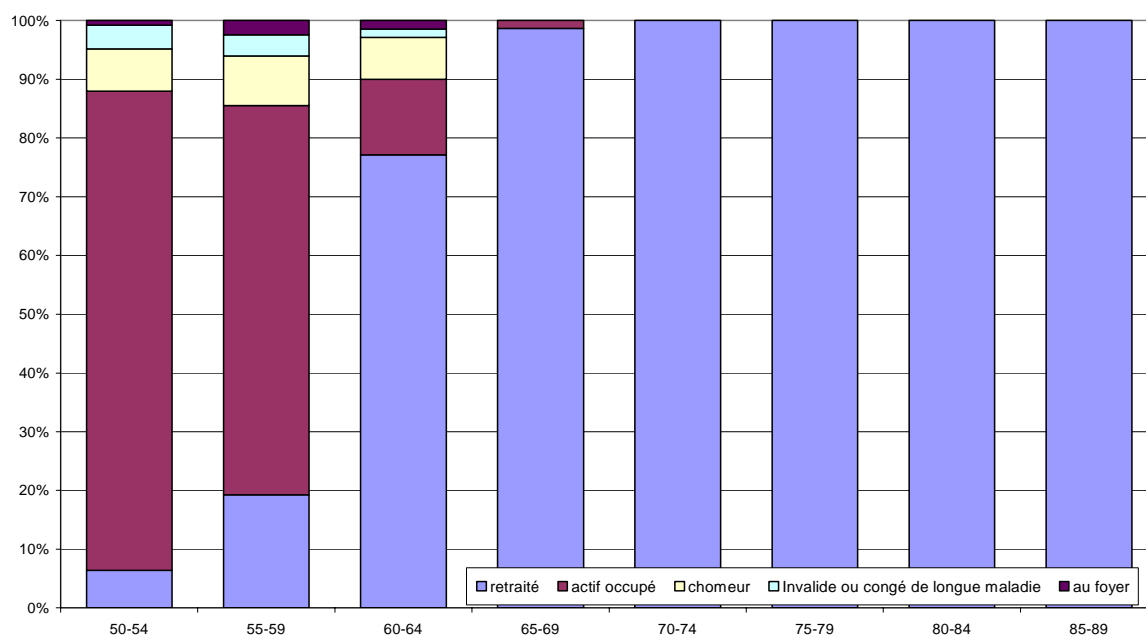
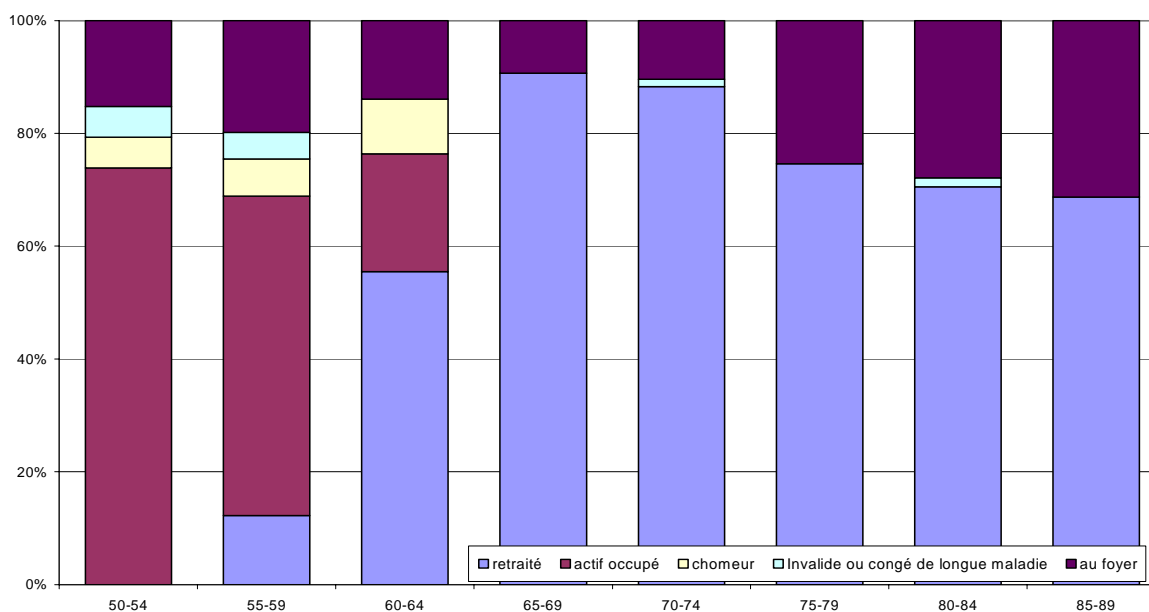


Figure 3 : Statut d'occupation autodéclaré par sexe et âge

a. Hommes



b. Femmes



La répartition de la population selon le statut d'occupation est conforme aux attentes (figures 3.a et 3.b), même si elle présente quelques différences avec les statuts autodéclarés dans l'enquête emploi. Ce statut est ventilé en 5 catégories : actifs occupés, chômeurs, invalides ou en congé longue maladie, retraités, hommes ou femmes au foyer. Pour les 55-59 ans, les taux d'emploi estimés par SHARE sont respectivement de 53,2% pour les hommes et 52,6% pour les femmes contre 63,6% et 51,0% selon l'enquête emploi (chiffres de 2002). Pour le groupe des 60-64 ans, les mêmes chiffres sont de 4,35% et 16,98% pour SHARE et 16,9 et 14,2% pour l'enquête emploi. Il semble que ce soit pour les hommes que l'erreur d'estimation de

l'emploi soit la plus forte, peut-être en raison d'un plus fort biais de non-réponse des hommes encore en emploi.

Ces chiffres sont en tout cas cohérents avec un âge médian de sortie d'activité inférieur à soixante ans. Ce chiffre ressort également de la question rétrospective sur l'âge de la cessation d'activité posée aux retraités dans le cadre du même module EP. Si l'on exclut les cas évidemment très particuliers des 50-54 et 55-59 ans, l'âge médian de sortie d'activité des 60-64 ans s'établit à 58 ans, ordre de grandeur comparable aux estimations usuelles (tableau 3)

Les questions posées aux retraités dans le module EP incluent également des questions sur les niveaux de pension. Il s'agit de montants autodéclarés. Les individus n'ont pas été interrogés sur l'ensemble de leurs prestations retraites mais ont dû répondre à deux questions : l'une sur le montant cumulé de leurs retraites de base et l'autre sur le montant cumulé de leurs retraites complémentaires. Le tableau 4 donne les valeurs médianes de cette somme par âge. Les montants s'avèrent remarquablement proches des données issues de sources administratives. L'Échantillon Interrégime de Retraites de la DREES donne en 2001 une retraite médiane de 974 Euros par mois pour l'ensemble des retraités, soit très de 12 000 euros annuels. Pour les hommes et les femmes les montants moyens (et non médians) étaient de 1475 et 857 Euros par mois soit un ratio d'environ 1,6 comparable à celui obtenu par SHARE sur les médianes (Chaput, 2003).

Tableau 3 : Age médian à la cessation d'activité (champ : retraités)

	Age médian
50-54	51
55-59	55
60-64	58
65-69	58
70-74	59
75-79	60
80-84	60
85-89	61
90 et +	63

Tableau 4 : Niveau médian des prestations perçues (pension de base et pension complémentaire)

	Hommes	Femmes	Ensemble
60-64	11 576	8 640	9 240
65-69	18 356	9 988	13 000
70-74	16 348	10 010	13 720
75-79	15 190	11 184	12 480
80-84	17 016	10 640	11 688
85-89	15 545	6 840	9 786
90 et +	8 954	14 400	13 000
Ensemble	15 632	9 985	12 744

IV - Résultats comparatifs sur l'état de santé

Sur les 18 modules de SHARE, 7 sont consacrés à la santé. Le questionnaire couvre la quasi-totalité des interrogations que nous pouvons avoir sur les individus âgés de 50 ans et plus et leur santé. Ces modules sont consacrés :

- l'état de santé physique (état de santé subjectif ; nombre de maladies, nombre de consultations, ADL,) ;
- aux comportements à risques (fumer, boire,...) ;
- aux fonctions cognitives (écrire, lire, mémoire,...) ;
- à la santé mentale (espérance, sommeil, dépression,...) ;
- à la consommation de soins (consultations, hospitalisations, opérations, régime d'assurance, financement,...) ;
- à la mesure de la force de préhension ;
- à la mesure de la vitesse de marche.

De plus, dans les autres modules, il est posé des questions qui peuvent avoir des liens directs avec la santé. Par exemple, dans le module « emploi », on interroge les individus sur la pénibilité dans leur travail ou la reconnaissance qu'ils en retirent, où encore dans le module SP, on pose des questions sur leur lien avec la société.

Nous ne traiterons ici que de quatre critères : l'état de santé déclaré, l'état dépressif et le sentiment suicidaire, les tests de mémoire et d'aisance verbale, et les tests de force et de vitesse. Ces résultats seront présentés selon deux dimensions : l'âge et la nationalité.

IV.1 L'état de santé déclaré

L'état de santé déclaré est donné sur une échelle décroissante de 1 à 5 (tableau 5). La déclaration de cet état dépend à la fois de l'âge, du sexe et de la nationalité. 38,5% des ménages se déclarent dans un bon état de santé (modalités 1 et 2), tandis que seulement 25,8% de ceux-ci se déclarent en mauvaise santé (modalités 4 et 5).

Cet état de santé est évidemment lié à l'âge. Les proportions des deux premières modalités qui représentent un bon état de santé décroissent en fonction de l'âge. La proportion d'individus ayant répondu qu'ils étaient en très bon état de santé est de 17,4 % pour les individus dans la tranche d'âge 50 à 54 ans. Cette proportion n'est que de 2,1 % pour la tranche d'âge des 90 ans et plus. Inversement, la proportion des individus qui se déclarent en très mauvais état de santé passe de 2,4% pour les individus âgés de 50 à 54 ans, à 17,7 % pour ceux âgés de 85 à 89 ans. Dans la suite, nous ne commenterons pas les spécificités de cette classe d'âge des 85 ans et plus qui mérite des études particulières.

La forme de la distribution de la variable « état de santé » diffère selon les sexes. La distribution des femmes est décalée vers la droite. Elles se déclarent en moins bon état de santé que les hommes. Il existe également des contrastes nationaux marqués. Les Suédois, les Néerlandais, les Danois et les Suisses se déclarent en meilleure santé que les Espagnols, les Italiens et les Français.

**Tableau 5 : État de santé (échelle décroissante de 1 à 5)
selon l'âge, le sexe ou la nationalité**

	État de santé (décroissant de 1 à 5)					Total
	1	2	3	4	5	
Par âge						
50-54	17,4	40,1	29,4	10,9	2,4	100
55-59	13,4	34,9	34,8	13,2	3,6	100
60-64	10,1	30,8	35,0	18,9	5,2	100
65-69	8,8	26,7	39,9	19,3	5,4	100
70-74	5,6	21,9	38,7	25,5	8,3	100
75-79	3,2	21,9	37,3	25,6	12,0	100
80-84	2,3	19,6	35,5	30,0	12,6	100
85-89	3,9	21,4	45,0	18,6	11,2	100
>=90	2,1	14,5	37,0	28,6	17,7	100
Par genre						
Hommes	11,8	32,8	32,7	16,9	5,8	100
Femmes	7,6	25,7	38,3	21,2	7,2	100
Par pays						
at	12,3	33,8	33,7	15,7	4,6	100
de	8,0	28,4	34,3	22,0	7,3	100
se	22,8	27,3	36,6	9,6	3,7	100
nl	16,8	31,3	32,8	15,7	3,5	100
es	7,3	28,3	32,5	22,1	9,8	100
it	6,5	26,0	40,8	21,7	5,0	100
fr	8,7	31,1	38,0	14,8	7,4	100
dk	22,9	33,0	26,0	13,3	4,8	100
gr	13,9	31,7	32,6	16,8	5,0	100
ch	22,8	37,2	30,0	8,4	1,6	100
Total	9,5	29,0	35,8	19,2	6,6	100

IV.2 État dépressif et sentiment suicidaire

Dans le questionnaire SHARE, il existe un module sur la santé mentale, nous avons retenu deux variables : la première concerne l'état dépressif et la deuxième s'intéresse au sentiment suicidaire. Il s'agit de questions sensibles et dont la formulation avait été jugée discutable. Les enquêteurs ont réussi néanmoins à obtenir des taux de réponse élevés.

Comme pour l'état de santé, il semble que l'âge impacte la proportion d'individus qui répondent positivement à ces questions (tableau 6). Pour l'ensemble des individus entre 50 et 54 ans, 38,8% des individus ont répondu qu'ils avaient connu un état dépressif; pour les individus entre 80 et 84 ans, cette proportion est de 49,7 %. Néanmoins, aux âges très élevés, la proportion d'états dépressifs semble décroître. Il existe aussi un écart très important entre la déclaration des hommes et des femmes.

Tableau 6 : État dépressif et sentiments suicidaires (en proportion) selon l'âge, le sexe et la nationalité

	État dépressif			Sentiment suicidaire		
	Ens.	Hommes	Femmes	Ens.	Hommes	Femmes
Par âge						
50-54	38,8	29,7	49,5	5,5	3,0	8,5
55-59	41,4	32,0	51,0	5,5	4,0	7,1
60-64	40,9	29,7	51,6	6,3	5,1	7,4
65-69	40,8	26,7	54,0	8,1	4,0	12,0
70-74	44,9	35,1	52,5	9,9	7,3	11,9
75-79	46,6	32,4	56,7	12,1	8,6	14,6
80-84	49,7	37,7	55,0	17,6	13,0	19,7
85-89	33,6	25,2	36,5	18,4	11,4	20,8
>=90	58,6	41,7	64,9	30,1	14,0	36,1
Par pays						
at	32,0	23,3	39,4	4,1	2,2	5,8
de	43,3	33,3	51,7	8,8	5,2	11,8
se	34,9	24,6	43,6	4,8	3,4	5,9
nl	35,9	29,5	41,4	5,9	5,1	6,6
es	44,2	29,1	57,1	13,1	6,8	18,5
it	43,9	34,2	51,5	7,2	5,6	8,5
fr	46,0	31,0	59,9	12,4	6,5	18,0
dk	32,2	24,4	40,1	6,3	4,9	7,7
gr	33,6	21,6	43,7	6,4	3,3	9,0
ch	40,5	28,9	53,7	6,3	4,9	7,8
Total	42,5	31,0	52,2	9,1	5,5	12,2

Les pourcentages sont beaucoup plus élevés pour les femmes que pour les hommes: un écart en moyenne de 21,2 points pour l'état dépressif et de 6,7 points pour le sentiment suicidaire. Toutefois pour l'état dépressif, les proportions semblent décroître pour les âges très élevés.

On retrouve aussi de réelles différences entre les pays. Il existe 14 points d'écart entre l'Autriche et la France en ce qui concerne l'état dépressif et 8,3 points en ce qui concerne le sentiment suicidaire. L'écart entre les hommes et les femmes est différent selon les pays : l'écart entre les sexes est de 22,1 points en Grèce et de 11,9 aux Pays-Bas pour l'état dépressif; de 11,5 points en France et de 2,5 points en Suède en ce qui concerne le sentiment suicidaire.

IV.3 Test de mémoire et test d'aisance verbale

Qu'il s'agisse de l'état de santé général ou des indicateurs de santé psychique, il s'agit dans les deux cas d'états autodéclarés. On ne peut donc faire directement la part entre ce qui relève de l'état objectif ou des comportements déclaratifs. Un des intérêts de l'enquête sera de croiser ces mesures subjectives avec divers indicateurs plus objectifs (voir une première tentative chez Jürges, 2005) et, à terme, avec les résultats du questionnaire « vignettes ».

Tableau 5.a : Résultats du test de mémoire

	at	de	se	nl	es	it	fr	dk	gr	ch	Total	Hommes	Femmes
50-54	5,9	6,2	5,8	5,6	4,4	5,0	4,9	5,9	5,6	5,8	5,4	5,5	5,4
55-59	5,7	5,8	5,6	5,5	4,3	4,6	4,9	5,9	5,3	5,8	5,1	5,0	5,2
60-64	5,4	5,4	5,5	5,4	3,9	4,1	4,6	5,8	5,0	5,4	4,8	4,7	4,9
65-69	4,9	5,3	5,4	5,0	3,4	3,9	4,5	5,1	4,6	5,1	4,6	4,6	4,6
70-74	4,6	4,7	4,9	4,4	2,8	3,5	4,0	4,9	4,0	5,1	4,0	4,0	4,0
75-79	4,5	4,5	4,4	4,3	2,5	3,1	3,8	4,1	3,8	4,7	3,8	3,9	3,7
80-84	3,8	4,2	3,7	3,9	2,3	2,8	3,3	4,2	3,4	4,2	3,4	3,3	3,5
85-89	3,5	3,3	3,0	3,4	1,9	1,7	2,6	3,3	3,1	3,6	2,5	3,0	2,4
>=90	3,9	3,6	1,8	3,5	1,9	1,0	2,0	3,2	2,5	4,0	2,5	2,1	2,7
Total	5,1	5,2	5,0	5,0	3,5	3,9	4,3	5,2	4,6	5,3	4,5	4,6	4,4

Tableau 5.b : Résultats du test d'aisance verbale

	at	de	se	nl	es	it	fr	dk	gr	ch	Total	Hommes	Femmes
50-54	25,3	23,6	25,2	21,2	17,4	16,9	21,1	24,0	16,6	22,1	20,8	25,3	23,6
55-59	23,7	21,5	24,4	20,6	16,8	16,0	22,1	22,5	16,2	22,2	19,7	23,7	21,5
60-64	23,0	20,2	23,8	20,2	15,9	15,7	20,1	22,9	15,6	20,1	18,7	23,0	20,2
65-69	21,8	20,3	22,8	18,7	14,1	15,2	18,8	20,8	14,4	19,1	17,9	21,8	20,3
70-74	20,0	17,9	21,7	18,0	13,5	13,2	17,5	20,0	13,2	18,9	15,9	20,0	17,9
75-79	18,2	16,5	19,2	17,1	12,6	11,1	15,9	18,8	12,2	17,8	14,9	18,2	16,5
80-84	17,3	14,8	18,0	16,1	12,8	9,4	15,0	17,7	11,4	15,7	13,6	17,3	14,8
85-89	12,8	12,8	15,8	14,9	10,3	7,6	11,9	15,3	10,8	16,2	11,4	12,8	12,8
>=90	16,6	10,1	12,5	13,9	11,5	4,5	14,1	13,0	9,5	17,7	10,7	16,6	10,1
Total	21,7	19,6	22,2	19,3	14,9	14,1	18,8	21,3	14,5	20,0	17,6	21,7	19,6

Lecture : En France, un individu de 75 à 79 ans est en moyenne capable de restituer 3,8 mots sur une liste de 10 mots lus par l'enquêteur. Ce nombre est de 4,9 entre 55 et 59 ans. Les mêmes individus, en une minute, sont respectivement capables de citer 15,9 et 21,1 noms d'animaux différents.

Parmi ceux-ci figurent les résultats de tests cognitifs. Le test de mémoire correspond au nombre de mots mémorisés par l'interviewé, dans une liste de 10 mots lus par l'enquêteur. Il semble exister une légère différence entre hommes et femmes (tableau 7.a). On retrouve un profil décroissant avec l'âge. Il existe là aussi une différence entre les pays, l'Espagne a les résultats les moins bons mais, quel que soit le pays, les résultats au test décroissent en fonction de l'âge.

Un second test dit d'aisance verbale correspond au nombre de noms d'animaux différents que l'enquêté a été capable de citer en une minute (tableau 7.b). Comme pour le test de mémoire les résultats des hommes semblent plus élevés que ceux des femmes ; et comme au test de mémoire les résultats diffèrent selon les pays mais sont toujours décroissants avec l'âge.

IV.4 Test de force et de vitesse

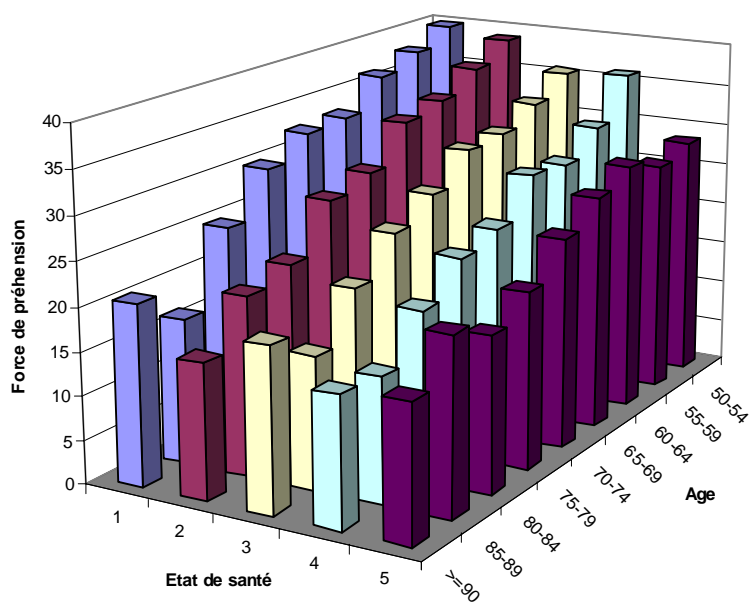
Les deux tests suivants correspondent à la santé physique des interviewés. Le test de force est un test de préhension, il mesure la force en Kg au niveau des deux mains. Pour le test de vitesse, il s'agit du temps nécessaire en secondes pour parcourir 2,5 mètres (moyenne en deux tests), établie exclusivement pour les individus âgés de 75 ans et plus. Les constats qualitatifs sont les mêmes que pour les autres indicateurs. Il y a un écart entre les hommes et les femmes en faveur de ces premiers, il y a toujours une décroissance de la performance en fonction de l'âge et des différences significatives entre pays (tableaux 8.a et 8.b). La figure 4 donne une illustration du lien entre force de préhension et état de santé déclaré, à âge donné.

Tableau 8.a : Tests de force selon l'âge, la nationalité et le genre

Age	at	de	se	nl	es	it	fr	dk	gr	ch	Total	Hommes	Femmes
50-54	38	40	38	39	32	35	36	39	34	36	37	47	28
55-59	36	38	35	35	30	33	32	37	34	37	34	45	27
60-64	35	34	34	33	27	29	32	35	31	34	32	42	25
65-69	34	34	33	33	26	28	31	33	29	31	31	40	24
70-74	31	29	30	29	24	25	28	30	27	30	27	36	22
75-79	28	27	27	26	21	22	25	26	24	25	25	33	20
80-84	24	23	23	24	17	18	21	22	23	25	21	29	18
85-89	18	19	21	17	16	11	20	20	19	19	17	26	16
>=90	20	16	18	24	15	18	13	17	16	21	16	36	28
Total	33	33	32	32	26	28	30	33	30	32	31	39	23

Tableau 8.b : Tests de vitesse de marché selon l'âge, la nationalité et le genre
(durée mise à parcourir une distance de 2,5m, en secondes)

Age	at	de	se	nl	es	it	fr	dk	gr	ch	Total	Hommes	Femmes
70-74	3,0	8,6	3,6	5,6	6,1	4,8	4,4	5,3	4,5	3,5	5,6	4,4	6,3
75-79	4,6	4,2	3,3	3,3	5,8	5,8	4,0	3,3	5,2	2,9	4,6	4,3	4,8
80-84	3,6	4,2	3,8	3,7	5,8	5,3	4,0	4,3	5,6	3,7	4,6	4,2	4,8
85-89	6,0	4,2	4,7	5,9	5,6	13,5	5,5	4,7	6,7	3,7	7,7	4,3	8,9
>=90	4,7	7,6	5,4	3,8	8,2	5,2	7,4	4,9	6,3	3,2	7,1	5,6	7,4
Total	4,3	4,7	3,9	3,9	5,9	7,5	4,4	4,1	5,6	3,4	5,2	4,3	5,7

Figure 4 : Relation entre force de préhension, santé autodéclarée et âge

V - Résultats comparatifs sur le vécu et les anticipations du départ en retraite

Pour conclure cette présentation de résultats préliminaires, cette section situe les résultats de la France par rapport à ceux des autres pays en matière de conditions de départ en retraite, tant les conditions passées (pour les personnes actuellement en retraite) que les conditions anticipées (pour les personnes encore en activité).

V.1 Le vécu du départ en retraite

Le questionnaire de l'enquête SHARE permet notamment d'aborder deux dimensions du vécu du départ en retraite. Une question comparative intéressante est celle du jugement global sur ce départ en retraite : est-il vécu de façon plutôt positive ou plutôt négative et ce sentiment dépend-il fortement du pays ? L'autre question est celle des motifs du départ en retraite.

De manière prévisible, la retraite est vécue comme un soulagement par une majorité d'individus (tableau 9) : tel est le cas pour 59,1 % des hommes et 57,4 % des femmes. Environ 24,5 et 27,9 % des hommes et des femmes ont un jugement plutôt neutre sur cette période de l'existence : ils considèrent le départ en retraite comme un événement qui n'a été ni positif ni négatif. 9% des hommes et 7,7% des femmes jugent néanmoins cet événement négatif ("un problème") et respectivement, les 7,4 et 7,0 % restant considèrent que cet événement a eu à la fois des aspects négatifs et positifs. Ces opinions varient significativement entre pays : le pourcentage d'individus vivant la retraite comme un soulagement varie d'un maximum de 75% pour les hommes en Suisse et à un minimum de 27% pour les femmes aux Pays-Bas. Cette spécificité néerlandaise est partagée, mais dans une moindre mesure, par les hommes, mais elle reflète surtout une répartition différente entre les points de vue positifs ou neutres : au total, ce sont environ 90% des retraités ou retraitées néerlandais qui considèrent leur statut comme positif ou neutre, une proportion comparable voire même légèrement supérieure à ce qui est observé dans les autres pays.

Les pays où les sentiments négatifs sont plus élevés que la moyenne sont plutôt méditerranéens, particulièrement dans le cas des hommes : environ 14,7% des retraités grecs et 12,6 % des retraités espagnols ou italiens considèrent leur retraite comme un problème. Des explications sont probablement à rechercher du côté des facteurs financiers.

Les résultats français en termes d'appréciation positive se situent légèrement en dessous de la moyenne européenne. A titre comparatif, selon l'enquête « construction des identités » la période de départ à la retraite est appréciée positivement dans 39% des cas, négativement dans 9% des cas, et jugée « ni bonne ni mauvaise » dans 52% des cas (Crenner, 2004).

Les jugements sur le passage à la retraite peuvent aussi dépendre du contexte dans lequel s'est faite cette transition. Les tableaux 10.a et 10.b présentent les motifs de départ en retraite regroupés en cinq grandes catégories :

1. Tous les cas de transition "normale", c'est-à-dire de départ en retraite du au fait que la personne est devenue éligible à une retraite normale, qu'elle soit de nature publique ou privée.
2. Les cas de retraite précoce qui sont davantage susceptibles d'inclure des départs non désirés : cas des personnes à qui a été proposé ou imposé une retraite anticipée ou une préretraite (suite par exemple à des réductions d'effectifs)

3. Un autre cas de départ davantage susceptible d'avoir été involontaire : cas d'un individu qui a dû partir en retraite en raison de son état de santé.
4. Un cas qui va s'avérer marginal mais potentiellement intéressant : celui des départs motivés par le souhait de partir en même temps que son conjoint

**Tableau 10 : Opinions concernant le passage à la retraite
(Champ : individus se déclarant retraités).**

10.a. Hommes

Pays	Un soulagement	Un souci	Ni l'un ni l'autre	Les deux	Total
at	72,2	1,3	20,4	6,1	100
de	65,1	6,4	17,9	10,6	100
se	61,7	6,3	21,0	11,1	100
nl	42,4	8,4	46,4	2,8	100
es	65,9	12,6	14,0	7,4	100
it	53,0	12,6	28,6	5,8	100
fr	52,9	7,0	34,8	5,3	100
dk	60,2	7,9	22,5	9,5	100
gr	59,5	14,7	17,0	8,9	100
ch	76,0	1,8	19,4	2,8	100
Total	59,1	9,0	24,5	7,4	100

10.b. Femmes

Pays	Un soulagement	Un souci	Ni l'un ni l'autre	Les deux	Total
at	67,7	2,8	24,5	5,0	100
de	59,2	6,0	25,9	8,9	100
se	58,5	7,8	20,0	13,7	100
nl	28,4	9,7	58,9	3,0	100
es	59,7	17,9	16,7	5,7	100
it	61,5	7,8	26,8	4,0	100
fr	50,6	7,4	35,7	6,3	100
dk	54,0	7,6	25,4	13,0	100
gr	56,4	15,8	19,3	8,5	100
ch	61,8	4,4	28,2	5,6	100
Total	57,4	7,7	27,9	7,0	100

5. Un cas résiduel incluant diverses raisons personnelles ou familiales, tels que le besoin de temps pour s'occuper d'un parent malade ou handicapé, le souhait de passer du temps avec sa famille, de profiter de la vie ou tout autre raison non déclarée.

Le premier de ces cinq motifs regroupés est le motif dominant (tableau 10): il est cité par 61,5 % des hommes et 56,0 % de femmes. A l'opposé, partir en retraite en même temps que son conjoint ou partenaire n'est un motif de départ que pour une très faible fraction de la population, bien que cette fréquence soit un peu plus élevée pour les femmes (suggérant une asymétrie dans la coordination des décisions du couple), et bien qu'on puisse observer les proportions qui ne sont pas marginales au Danemark, où ce motif est cité par 3,9 % des hommes et 4,7 % des femmes.

Les autres raisons sont citées avec une fréquence variant entre 10 et 20% pour la moyenne des pays, mais avec à nouveau des disparités internationales assez marquées. Par exemple, la retraite anticipée est citée par 44.1% des hommes aux Pays-Bas, il est même le motif le plus fréquemment cité pour ce groupe, un résultat qui doit être lié à l'importance qu'y ont eu et y ont encore les départs anticipés au titre de l'invalidité. Les autres variations entre pays ne sont pas toujours facilement interprétables sans analyse plus approfondie. Par exemple, il semble normal de

constater que des raisons de santé sont moins fréquemment citées dans un pays comme l'Italie où l'âge à la retraite est bas : puisque la santé diminue avec l'âge, les contraintes de santé sont normalement moins déterminantes dans les pays où la retraite est offerte aux âges inférieurs. Mais ceci ne peut pas expliquer pourquoi c'est en Suisse que ces motifs de santé sont moins fréquemment cités, puisque l'âge de retraite y est au contraire relativement haut. Soit ceci est dû à un meilleur état de santé général à n'importe quel âge, soit à une différence culturelle dans l'appréciation ou la déclaration de ces problèmes de santé.

Tableau 10 : Motifs du départ en retraite (NB : Possibilité de réponses multiples)

10.a. Hommes

Pays	Éligible à la retraite normale	Préretraite ou retraite avancée	Départ dû à un problème de santé	Raisons familiales	Autres
at	65,1	12,1	24,2	0,8	3,4
de	51,2	29,2	23,9	0,2	10,2
se	45,6	23,4	25,7	1,5	13,3
nl	31,3	41,5	14	1,2	21,5
es	52,8	22,7	18,4	0	8
it	79,6	9	9,5	0,3	7,5
fr	65,4	20	10,4	0,6	18,2
dk	38,1	30,9	28,7	3,9	20,1
gr	82	3,2	8,7	0	4,6
ch	61,2	17,5	6,5	2,3	23,4
Total	61,5	20,4	15,9	0,5	11,3

10.b. Femmes

Pays	Éligible à la retraite normale	Préretraite ou retraite avancée	Départ dû à un problème de santé	Raisons familiales	Autres
at	64,2	6,3	16,8	1,4	12,9
de	57	13,4	14,4	1,4	24,3
se	48,2	13,5	30,3	2,6	12,7
nl	30,7	20,2	12,7	3,6	40,9
es	48,8	10,8	28,9	0	12,6
it	68,4	6,5	9,9	0,9	18,9
fr	47	12,1	11,2	4,4	34,8
dk	41,5	17	23,3	4,7	24,1
gr	52,2	7,1	9,3	0,7	15,6
ch	65,5	4,3	5,4	1,9	26,1
Total	56,0	11,1	14,1	1,9	23,7

V.2 Anticipations

On s'intéresse maintenant à la population des personnes qui sont toujours dans l'emploi. L'enquête leur pose des questions relativement détaillées au sujet des droits futurs à pension. Elles doivent d'abord lister les types de prestations auxquelles elles auront droit dans le futur, puis, pour chaque type de prestation, l'âge à partir duquel elles pensent commencer à en profiter, et le pourcentage que ces prestations devraient représenter par rapport à leur dernier salaire. Ces informations reflètent à la fois la réalité des droits à retraite futurs dans différents pays et la connaissance qu'en ont les futurs pensionnés.

Tableau 11 : Distribution des individus en emploi selon leurs droits futurs à la retraite

11.a. Hommes

Pays	Une pension du secteur public uniquement	Une pension du secteur privé uniquement	Les deux types de pension	Au moins une pension	La préretraite
at	71,2	1,7	10,0	82,9	3,4
de	57,6	1,3	28,9	87,7	2,1
se	75,0	1,1	10,8	86,9	53,0
nl	0,0	55,2	0,0	55,2	10,7
es	55,3	2,1	5,1	62,5	9,1
it	59,2	15,4	4,3	79,0	0,0
fr	14,4	0,0	67,7	82,1	0,0
dk	30,3	1,1	64,1	95,4	83,9
gr	49,0	2,7	0,8	52,5	2,2
ch	22,8	0,0	66,2	89,0	15,5

11.b. Femmes

Pays	Une pension du secteur public uniquement	Une pension du secteur privé uniquement	Une pension mixte	Au moins une pension	La préretraite
at	69,2	3,8	5,3	78,3	3,2
de	62,8	3,5	24,6	90,8	0,0
se	76,2	0,4	6,7	83,3	29,9
nl	0,0	53,7	0,0	53,7	7,7
es	59,9	1,8	4,1	65,8	12,8
it	66,0	7,6	1,3	74,9	0,0
fr	19,5	0,0	65,0	84,5	0,0
dk	26,8	1,6	61,8	90,1	76,7
gr	36,2	0,9	0,0	37,1	4,5
ch	32,1	0,0	58,5	90,6	8,3

Tableau 12 : Anticipations des droits futurs à retraite

	Hommes				Femmes			
	Age de retraite prévu		Taux de remplacement prévu		Age de retraite prévu		Taux de remplacement prévu	
	Taux de réponse	Moyenne	Taux de réponse	Moyenne (en %)	Taux de réponse	Moyenne	Taux de réponse	Moyenne
at	100	61,9	78,8	71,5	98,7	60,0	71,8	71,1
de	98,2	63,9	65,6	62,7	99,4	63,2	54,8	63,4
se	95,4	64,3	56,6	57	95,8	64,5	52,8	55,5
nl	96,3	62,8	67,9	67,6	94,3	62,9	58,1	57,4
es	100	63,9	64,3	90	98,6	64,1	54,9	81,6
it	97,5	62	65	74,7	98,7	59,8	52,0	73,9
fr	98,5	60,4	31,1	79,9	98,3	60,6	21,5	68,8
dk	99,6	63,8	54,7	48,7	99,3	63,8	40,4	51,6
gr	98,5	63,9	57,6	67,6	97,5	61,3	30,0	60,6
ch	98,6	63,4	45,8	56,6	95,1	62,9	34,1	69,2

Le tableau 11 distingue trois cas principaux en ce qui concerne ces droits futurs, à savoir la part des personnes qui se déclarent comme ayant seulement droit à une pension publique (première colonne), seulement à une pension privée (deuxième colonne), ou ayant droit aux deux types de pension (troisième colonne). Il donne également la somme de ces trois pourcentages qui correspond au nombre des personnes qui ont droit au moins à un de ces deux genres d'avantages (quatrième colonne), ainsi que le pourcentage de personnes s'attendant à pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée (cinquième colonne), qui peut être publique ou privée, mais sans préciser si ce droit se cumule ou se substitue aux autres droits.

Pour une majorité de pays, près de ou plus de 90% des actifs occupés se déclarent couverts par au moins un type de pension. Mais les chiffres sont plus bas, et parfois très significativement pour les trois pays méditerranéens, ainsi que pour les Pays Bas. Dans ce dernier cas, cela tient au non-usage systématique de la modalité pension publique, sans doute dans la mesure où la pension de base fiscalisée n'est pas considérée par les répondants comme pension de retraite.

Lorsque les individus savent qu'ils ont droit à un ou plusieurs type de pension, ont-ils des idées précises concernant leurs droits ? En général, la plupart d'entre eux peuvent indiquer un âge prévu de liquidation de ces droits, comme indiqué sur le tableau 11. Les âges moyens à la retraite sont généralement inclus entre 63 et 65 ans, la seule exception étant l'Italie, où les ouvriers et les femmes s'attendent à un âge de retraite plus près de 61 ans. Cet écart est en conformité avec l'écart des âges courants de départ en retraite.

A l'inverse, la connaissance des taux de remplacement futurs est bien moins répandue. Les taux de remplacement présentés dans le tableau 12 sont des taux de remplacement globaux, prenant à la fois les taux de remplacement des prestations publiques et privées lorsque les deux types ont été déclarés (et lorsque des taux sont effectivement déclarés pour chacune de ces deux composantes). Dans l'ensemble, la part des personnes qui anticipent le niveau futur de leurs droits est nettement plus faible que la part des personnes qui était capable d'anticiper un âge de départ. Elle peut certes monter jusqu'à 78,8 % des individus déclarant avoir droit à au moins une pension (pour les hommes en Autriche), mais est en général inférieure à 65 % et c'est en France qu'elle est la plus basse : 31,1 % pour les hommes et 21,5 % pour les femmes. Même si les niveaux de taux de remplacement qui sont déclarés par les répondants ne sont pas irréalistes, ceci confirme l'intuition que beaucoup de salariés manquent d'une bonne connaissance de leurs droits futurs à pension. Une étape ultérieure serait d'examiner comment cette connaissance évolue avec l'âge (la proximité de la retraite conduit-elle à une meilleure connaissance de ces droits), le niveau d'éducation ou le groupe social.

Conclusion

Comme l'indiquait l'introduction, la collecte qui a été effectuée en 2004 constituait un test de faisabilité en vraie grandeur destiné à montrer la faisabilité de l'enquête et sa capacité à produire rapidement des résultats intéressants. A ce stade, les premiers travaux d'exploitation tels que ceux présentés dans ce document et ceux du volume de premiers résultats (Börsch-Supan et al., 2005), ont surtout visé à tester la robustesse et la pertinence des données collectées⁴.

Sur cette base, il est d'une part possible de lancer des travaux d'analyse plus systématiques, qui devraient tirer parti de la double dimension comparative et pluridisciplinaire des données déjà collectées. Par ailleurs, l'aboutissement de la première vague permet d'envisager le financement de vagues suivantes, combinant réinterrogation des ménages déjà interrogés en 2004 et enrichissement de l'échantillon par introduction de ménages additionnels. S'il se confirme, ce passage en panel permettra d'accroître encore le nombre de sujets pouvant être abordés par l'enquête.

⁴ Voir aussi Hank et Jürges (2005), Erlinghagen et Hank (2005), Ogg et Renaut (2005), Blanchet et Debrand (2005).

Références

Blanchet, D. et Debrand, T. (2005) "Aspiration à la retraite, santé et conditions de travail : une comparaison européenne", *Insee Première*, n° 1052 (également publié dans la série *Questions en Économie de la Santé*, IRDES, n° 101).

Börsch-Supan, A. et al. (2005) *Health, Ageing and Retirement in Europe: first results from SHARE*, MEA, Mannheim.

Börsch-Supan, A. et Jürges, H. eds. (2005) *The Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe - Methodology*, MEA, Mannheim.

Chaput, H. (2003) « Les disparités régionales en matière de retraites », *DREES, Études et Résultats*, n° 249.

Crenner, E. (2004) « Être retraité, tourner la page du travail », *Insee Première*, n° 979.

De Luca, G., et Perrachi, F. (2005) « Survey Response », in Börsch-Supan, A. et al. (2005) *Health, Ageing and Retirement in Europe: first results from SHARE*, MEA, Mannheim.

Erlinghagen, M. et Hank, K. (2005) « Participation of older Europeans in volunteer work ». *MEA Discussion Paper n° 71-05*, University of Mannheim.

Grüber, J. et Wise, D., Eds (1999) *Social security and retirement all around the world*, NBER/University of Chicago Press.

Hank, K. et Jürges, H. (2005) « Gender and the Division of Household Labor in Older Couples: A European Perspective », *MEA Discussion Paper*, n° 76-05, University of Mannheim.

Jürges, H. (2005) « Computing a comparable health index », in Börsch-Supan, A. et al. (2005) *Health, Ageing and Retirement in Europe: first results from SHARE*, MEA, Mannheim.

King, G, Murray, C., Salomon, J et Tandon, A. (2004) "Enhancing the validity and cross cultural comparability of measurement in survey research", *American Political Science Review*, vol. 98, n° 1, pp. 567-583.

Ogg, J. et Renaut, S. (2005) « Les premiers baby-boomers arrivent à la retraite : quelle perspective pour l'entraide et les relations au sein des familles dans le contexte européen », *XXVème Congrès International de la Population, UIESP*, Tours.

Salomon, J., Tandon, A. et Murray, C. (2004) « Comparability of self rated health: cross sectional multiPays survey using anchoring vignettes », *British Medical Journal*, vol. 328, n° 7434, pp. 258-260.

Annexe : Analyse détaillée du taux de réponse à l'enquête française

L'approche proposée dans cette annexe est la transposition au cas français de la démarche générale appliquée aux autres pays participants par De Luca et Perrachi (2005)

Taux de réponse au niveau des ménages

Contrairement à la majorité des autres pays, des quantités nécessaires au calcul du taux de réponse ne peuvent pas être directement dérivées du CMS (*Case Management System*) mis en œuvre dans les autres pays, mais elles ont dû être reconstruites à partir de l'information globale fournie par les tableaux de suivi utilisés par l'INSEE. Les codes utilisés dans ces tableaux de suivi sont donnés sur le tableau A.1, avec les effectifs de logements correspondant.

Les effectifs à calculer pour la comparaison avec les autres pays sont ceux donnés sur le tableau A.2. Deux stratégies ont été suivies, avec les résultats donnés dans les deux dernières colonnes du tableau A.2.

La première stratégie se fonde seulement sur des données de suivi du tableau A.1. On a considéré les équivalences suivantes entre catégories des tableaux A.1 et A.2 :

- Dans la mesure où la détection de l'éligibilité s'est faite durant l'interview, les ménages éligibles et dont l'éligibilité est connue ne comprennent que des ménages pour lesquels on dispose soit de l'interview complète soit d'interviews interrompues (CI et II), c'est-à-dire les ERV et ERP du tableau 1. Ceci représente un total de $1066+145=1211$. De fait, le tableau 1 n'indique aucun ménage dont l'acceptabilité aurait été détectée ou confirmée lors du remplissage du tableau des occupants et pour lequel il n'y aurait pas eu d'interview au moins partiel.
- les ménages identifiés comme inéligibles comprennent les catégories INC, VAC, IMP (inéligibilité pour l'âge ou d'autres raisons détectées avant l'entrée dans CAPI), THV (inéligibilité détectée après exécution du module CV) et AHC, soit un total de $21+316+211+566+47=1163$.
- parmi des ménages d'éligibilité inconnue, la catégorie UE_{NCA} correspond à la somme $NT1+NT2=63$, UE_{NC} correspond à la somme $IAJ+ALD=89$, UE_R correspond à la somme $EVT+REF=570$ et les ménages NT3 restants ont été classifiés comme UE_O (il s'agit de ménages pour lesquels il y a eu un contact, mais plus de temps d'aller plus loin avant la fin de la période de collecte de données)

Ceci mène à un échantillon brut total de $GS=3094$ unités, soit 10 unités de plus que l'échantillon tiré initialement, de la différence résultant de l'éclatement de quelques logements entre le recensement 1999 de population et la période d'enquête.

La deuxième stratégie est une variante qui combine données des tableaux de suivi et quelques informations tirées du fichier de collecte. Selon ce fichier de collecte, nous trouvons :

- 1043 interviews complètes au sens donné à ce terme dans les autres pays, c'est-à-dire des interviews pour lesquels tous les individus éligibles du ménage sont allés au moins jusqu'au test de force de préhension (marqueur GS_901 non manquant).
- 124 ménages où seulement une part des individus éligibles ont répondu à leur questionnaire individuel jusqu'au module GS.
- 21 ménages éligibles sans aucun questionnaire individuel disponible, qu'on traitera comme refus.

Tableau A.1 : Codes INSEE de suivi de collecte et effectifs de ménages associés

	Code	Description	Nombre de logements
Échecs (total=1318)	INC	Logement inconnu, impossible à identifier	21
	AHC	Autres logements hors champ (détruit, absorbé, ayant perdu son usage d'habitation)	47
	VAC	Logement vacant	316
	NT1	Fiche adresse non traitée (pas de repérage)	2
	FER	Fiche en erreur, logement créé à tort	0
	EVT	Évitement, refus déguisé	103
	NT2	Fiche adresse non traitée (pas d'essai de contact)	24
	IAJ	Impossible à joindre	54
	ALD	Absent de longue durée	35
	IMP	Enquête impossible (inapte à répondre)	211
	REF	Refus	467
Autres cas (total=1778)	NT3	Entretien non réalisé (malgré un contact)	37
	THP	THL partiellement rempli, abandon en cours de THL	0
	THV	THL complètement rempli, et arrêt, pas de ménage à enquêter ou plusieurs unités de vie	566
	ERP	Enquête réalisée partiellement	145
	ERV	Enquête réalisée entièrement, validée	1066

**Tableau A.2: Codes simplifiés du CMS de l'enquête SHARE
et effectifs reconstitués pour la France**

Catégories de l'enquête SHARE	Symbole	Nombre de logements/ménages	
		Scenario 1	Scenario 2
<i>Total Gross Sample</i>	<i>GS</i>	3094	3084
<i>Eligible Households</i>	<i>E</i>	1211	1188
<i>Completed interview</i>	<i>CI</i>	1066	1043
<i>Not Interviewed</i>	<i>NI</i>	145	145
<i>Non contact</i>	<i>NC</i>	-	-
<i>Refusal</i>	<i>R</i>	-	21
<i>Interrupted interview</i>	<i>II</i>	145	124
<i>Other non-interview</i>	<i>O</i>	-	-
<i>Ineligible Households</i>	<i>NE</i>	1161	1174
<i>Unknown/bad address</i>		21	21
<i>Empty dwelling</i>		316	316
<i>Ineligibility detected before CV (for age or other reasons)</i>		211	211
<i>Ineligibility detected after CV (for age reasons)</i>		566	579
<i>Other non sample households</i>		47	47
<i>Households with Unknown Eligibility</i>	<i>UE</i>	722	722
<i>Sample cases with no contact attempted</i>	<i>UE_{NCA}</i>	26	26
<i>Non response</i>	<i>UE_{NR}</i>	659	659
<i>No contact</i>	<i>UE_{NC}</i>	89	89
<i>Refusal</i>	<i>UE_R</i>	570	570
<i>Other</i>	<i>UE₀</i>	37	37

Tableau A. 3: Définition des différents indicateurs de résultats

Taux de participation	$\frac{CI}{GS}$
Estimation de la proportion de ménages éligibles	$p = \frac{E}{E + NE}$
Taux d'éligibilité	$\frac{E + p \cdot UE}{GS}$
Taux de réponse des ménages	$\frac{CI}{E + p \cdot UE}$
Taux de contact	$\frac{(CI + R + II + O) + p(UE_R + UE_O)}{E + p \cdot UE}$
Taux de coopération	$\frac{CI}{(CI + R + II + O) + p(UE_R + UE_O)}$
Taux de refus	$\frac{R + II}{E + p \cdot UE}$
Taux d'autres non-interrogations	$\frac{O}{E + p \cdot UE}$
Taux de réponse individuel	$\frac{CI}{\bar{n}_1(E + p \cdot UE)}$

- 79 ménages identifiés comme inéligibles à partir du module CV du questionnaire CAPI.

La deuxième stratégie consiste à utiliser ces effectifs en remplacement des données des tableaux de suivi pour les catégories CI, II, R et pour la sous-catégorie "inéligibilité détectée après le CV". Les autres effectifs sont laissés inchangés. Ceci mène à une taille d'échantillon brut total de 3084. Cette fois, on retombe exactement sur la dimension de l'échantillon tel qu'il a été tiré. Nous n'avons pas analysé en détail les raisons de cette coïncidence, mais nous avons décidé de privilégier ce deuxième scénario parce qu'il emploie une définition des interviews réussis qui est conforme à celle utilisée pour les autres pays (il a également l'avantage de faire apparaître quelques refus parmi des ménages identifiés comme éligibles).

A partir de ces données, les divers indicateurs de résultats d'enquête ont été calculés en utilisant les formules données par le tableau A/3. Le point principal à noter dans ces formules est que, dans la mesure où la proportion de ménages éligibles dans la catégorie UE est a priori inconnue, on doit l'évaluer, et on le fait en supposant qu'elle est égale à la part des ménages éligibles parmi ceux dont l'éligibilité est connue, c'est-à-dire $p = E / (E + NE)$.

Les résultats sont donnés dans les tableaux A.4a, b et c, qui permettent la comparaison avec les autres pays. Deux groupes de pays doivent être distingués : le Danemark, l'Allemagne, l'Italie, Pays Bas, l'Espagne et la Suède (le groupe A) ont eu accès à des bases de sondage permettant une présélection quasi parfaite des ménages éligibles, d'où leur taux très élevé d'éligibilité. L'Autriche, la Grèce et la Suisse (Groupe B) ont utilisé des bases de sondage qui ne permettaient pas cette présélection, et ont donc du tester l'éligibilité sur le terrain, généralement par téléphone : leur taux d'éligibilité est de l'ordre de 50%.

Tableau A.4.a : Echantillon global selon l'éligibilité

Pays	Échantillon brut		Ménages dont l'éligibilité est connue				Éligibilité inconnue	
			Éligibles		Inéligibles			
	Freq	%	Freq	%	Freq	%	Freq	%
Danemark	1932	100	1782	92	38	2	112	6
Allemagne	2835	100	2668	94	153	5	14	0
Italie	2800	100	2566	92	166	6	68	2
Pays Bas	2800	100	2683	96	114	4	3	0
Espagne	2849	100	2651	93	174	6	24	1
Suède	3150	100	3075	98	75	2	0	0
Autriche	6412	100	2541	40	3212	50	659	10
Grèce	4208	100	2177	52	1530	36	501	12
Suisse	4118	100	1619	39	1910	46	589	14
France	3084	100	1188	39	1174	38	722	23

Tableau A.4.b : Principaux indicateurs de résultats, par pays

Pays	Échantillon brut	Ménages éligibles	Ménages interrogés	Taux d'éligibilité	Taux de réponse	Taux de participation
Danemark	1932	1892	1135	98%	60%	59%
Allemagne	2835	2681	1555	95%	58%	55%
Italie	2800	2630	1350	94%	51%	48%
Pays Bas	2800	2686	1508	96%	56%	54%
Espagne	2849	2674	1324	94%	50%	46%
Suède	3150	3075	1423	98%	46%	45%
Autriche	6412	2832	1453	44%	51%	23%
Grèce	4208	2471	1475	59%	60%	35%
Suisse	4118	1889	708	46%	37%	17%
France	3084	1551	1043	50%	67%	34%

Tableau A.4.c : Taux de réponse des ménages, par motif de non-réponse

Pays	Taux de réponse	Taux de contact	Taux de coopération	Taux de refus	Autres cas de non interrogation
Danemark	60%	91%	66%	26%	5%
Allemagne	58%	95%	61%	20%	17%
Italie	51%	91%	56%	31%	9%
Pays Bas	56%	95%	59%	28%	11%
Espagne	50%	87%	57%	27%	11%
Suède	46%	93%	50%	26%	21%
Autriche	51%	87%	59%	32%	3%
Grèce	60%	89%	67%	28%	2%
Suisse	37%	95%	39%	45%	13%
France	67%	95%	70%	9%	0%

Tableau 5 : Taux de réponse au niveau individuel

Pays	Nombre de ménages éligibles	n_1	Nombre d'individus éligibles ⁽¹⁾	Individus interrogés	Taux de réponse
Danemark	1892	1.55	2930	1636	56%
Allemagne	2681	1.74	4654	2338	50%
Italie	2630	1.83	4816	1971	41%
Pays Bas	2686	1.73	4635	2296	50%
Espagne	2674	1.86	4966	1813	37%
Suède	3075	1.69	5208	2054	39%
Autriche	2832	1.54	4359	1958	45%
Grèce	2471	1.57	3880	2129	55%
Suisse	1889	1.58	2983	997	33%
France	1551	1.60	2481	1743	70%

On pouvait s'attendre à ce que la France soit dans une situation intermédiaire, puisqu'une présélection partielle a été faite sur la base de la composition du ménage au recensement 1999. En fait sa situation est proche de celle du groupe B, avec un taux estimé d'éligibilité juste égal 50%. Ceci est toutefois compensé un taux de réponse élevé, en fait le plus haut parmi tous les pays participants, égal à 67%. Ceci est cohérent avec l'observation faite par les interviewers que, en dehors des problèmes d'inéligibilité, l'enquête n'a pas mené à davantage d'échecs qu'une enquête ménage ordinaire.

Ces bonnes nouvelles doivent cependant être atténuées par le fait que le taux de réponse est estimé, pour la France, avec moins de précision qu'ailleurs, en raison du fort nombre de ménages d'éligibilité inconnue (23%). Ce fort taux d'inéligibilité signifie aussi que le biais lié à la sous-représentation des personnes ayant déménagé entre 1999 et 2004 est potentiellement important. Tout ceci signifie enfin que la taille de l'échantillon brut initial a été fortement sous dimensionnée par rapport à l'objectif de répondant initial.

Les autres résultats sont en ligne avec le niveau élevé du taux de réponse : un taux de contact de 95% qui est équivalent à celui des deux meilleurs pays (l'Allemagne et les Pays Bas), le plus élevé de tous les taux de coopération (72%) et le plus bas de tous les taux de refus (7%).

Résultats d'enquête au niveau individuel

Pour finir, nous calculons des taux de réponse au niveau individuel. Selon la formule donnée sur la dernière ligne du tableau 3, les seules informations additionnelles qui sont nécessaires sont les nombres d'interviews individuels réalisés, et le nombre moyen n_1 d'individus éligibles dans les ménages éligibles, estimé à partir des ménages avec modules CV complet. Pour la France, selon les fichiers de collecte, le nombre d'individus éligibles dans les ménages éligibles est égal à 1900 et le nombre de questionnaires individuels complets est de 1743. Du premier nombre, on tire $n_1 = 1900/1188=1,6$. Les résultats finaux sont donnés sur le tableau 5. Ils fournissent le même message que les taux de réponse au niveau des ménages, c'est-à-dire un taux de réponse de 70%, de nouveau le plus haut parmi tous les pays, mais avec les mêmes réserves sur la précision de cette évaluation et les problèmes de biais liés au mode de présélection.